



Résolution générale du congrès de la Fédération CFTC Finances du 11 juin 2015 à PARIS

Fort de ses valeurs et plaçant toujours l'humain au cœur de ses débats, la fédération CFTC Finances constate que la situation des agents des ministères financiers n'est pas satisfaisante. Elle lutte donc pour assurer aux agents de nos ministères des conditions de vie de travail et de rémunérations correctes.

La fédération réclame :

- l'arrêt des suppressions massives d'effectifs avec une meilleure répartition des agents ;
- de réelles perspectives de carrière, ce qui passe par une amélioration des mesures catégorielles et des plans ministériels de promotions ;
- le maintien de régimes indemnitaires motivants, prenant en compte la spécificité et la difficulté des missions des agents ;
- l'arrêt de la « course aux indicateurs de performance » ;
- l'assurance, tout au long de la carrière, de formations continues de qualité, essentielles en cas de changement d'affectation des agents. La CFTC émet des réserves quant aux e-formations, qui déshumanisent l'enseignement ;
- l'arrêt de l'externalisation des missions et des compétences. Les ressources propres de nos ministères doivent permettre de répondre aux attentes des usagers, sous l'autorité de cadres issus de Bercy et formés par Bercy.

La fédération CFTC Finances rappelle son attachement à un service public de haute qualité sur l'ensemble du territoire national. Elle n'accepte pas que Bercy soit considéré comme une administration non prioritaire remplissant des missions essentielles. Elle demande donc que nos ministères soient classés comme prioritaires, ce qui aura pour effet de renforcer leurs moyens d'action et d'améliorer les conditions de travail des agents pour le bénéfice de nos concitoyens. Elle demande que le périmètre de nos missions cesse d'être remis en question au gré des réductions de budget et d'effectifs ; à l'inverse, elle exige que ce périmètre soit redéfini, élargi et pérennisé, et qu'il soit mis un terme aux restructurations réduisant le maillage de notre présence territoriale jusqu'à la rendre symbolique.

La fédération CFTC Finances juge indispensable la restauration d'un dialogue social de qualité, basé sur la pluralité des opinions et intégrant donc pleinement les sensibilités minoritaires. Elle condamne les positions de principe, administratives comme syndicales, susceptibles d'instaurer des blocages nuisibles aux agents de nos ministères. La fédération des Finances CFTC se considère comme une force de proposition et de construction, privilégiant le dialogue avant toute autre forme d'action.

La fédération CFTC Finances affirme enfin que les agents de nos ministères économiques et financiers sont avant tout des femmes et des hommes, et non pas seulement des ETP à gérer quantitativement. Elle fait donc de la qualité de vie au travail, du respect des individus et du bien-être matériel et moral de chacun, une priorité qui ne saurait en aucun cas s'effacer devant des impératifs purement budgétaires.

Fédération CFTC-Finances



✉ Immeuble CONDORCET, 6 rue Louise WEISS 75 PARIS

☎ 01.44.97.32.71 ☐ 01.44.97.33.11

E-mail : federation-cftc@syndicats.finances.gouv.fr